

28.3.74

dodis.ch/38269

o.222.Chili.- KR/bi

Le 28 mars 1974

Note au Chef du Département

Réunion de M. Furgler, d'une part en présence de MM. Riesen, Schürch, Mumenthaler, Solari, Gelzer et du soussigné, ainsi que du Prince Sadruddin Aga Khan et de son collaborateur, M. Müller (double national Suisse/Français), d'autre part.

Le Haut Commissaire pour les réfugiés décrit la situation telle qu'elle se présente dans sa seconde phase, à savoir celle des Chiliens. Il relève les malentendus qui se sont produits et que d'aucun exploitèrent, entre réfugiés au Chili - qui ont tous pu être réinstallés - et Chiliens.

Sans doute pour se blanchir, les dirigeants chiliens actuels noircissent à dessein leurs adversaires. Un des résultats est que tout Chilien qui réussit à quitter son pays est réputé être un extrémiste, ce qui incite nombre de pays latino-américains à leur refuser l'asile. Cette situation est sans précédent: les Latino-Américains ont toujours pratiqué jusqu'à ce jour une large politique d'accueil. Le résultat en est que le Pérou, qui compte 1.500 réfugiés chiliens, se refuse à les intégrer, que le Mexique n'en a pratiquement accepté aucun. En Argentine, où se trouve un gros contingent de 3.000 Chiliens, ceux-ci sont inquiets de la situation instable du pays d'accueil. Non seulement une menace d'extrême droite pèse sur eux, mais la police parallèle brésilienne a enlevé des réfugiés brésiliens, ce qui leur fait craindre que

- 2 -

les Chiliens pourraient agir de même. Les quelque 2.000 Chiliens qui se trouvent en Europe agissent comme un aimant. Il faut donc s'attendre que très nombreux seront les Chiliens réfugiés en Argentine et au Pérou qui chercheront à gagner l'Europe, sans parler de tous ceux qui vont encore tenter de quitter clandestinement le Chili. Dans ces circonstances, le HCR doit donc se réserver de lancer un nouvel appel aux pays d'accueil européens.

Sur le plan financier, le HCR, bien que n'étant pas opérationnel, a déjà dépensé quelque 800.000 dollars. Il doit en effet assurer dans bien des cas l'installation temporaire de Chiliens plus ou moins désirables en Amérique latine (l'Argentine, quel que soit le régime futur, devra présenter une grosse facture), et il y a finalement les réfugiés au Chili du temps d'Allende, tentés de partir, mais restés au Chili dans des conditions précaires, faute de trouver du travail. Il faut donc aussi les aider. De toute manière, le HCR devra en appeler à la générosité des pays traditionnellement donateurs.

M. Furgler exclut que le Conseil fédéral puisse répéter l'action spéciale qui consista dans l'ouverture d'un quota de deux cents personnes (elles sont actuellement près de trois cents). En revanche, on se montrera généreux pour des réunions de familles et on maintiendra la politique traditionnelle d'accueil.

Je saisis l'occasion pour relever qu'il conviendra d'apporter la contribution financière, quand nous seront sollicités, au HCR lui-même plutôt qu'à des agences

- 3 -

bénévoles suisses. Celles-ci pourront, de leur côté, s'adresser au HCR. Ainsi nous éviterons des doubles emplois qui risquent de nous faire perdre la vue d'ensemble. M. Furgler est d'accord. (Il tient à m'assurer que dans sa pensée l'aide financière devait faire l'objet d'un crédit extraordinaire et ne pas être prise sur les fonds dont je dispose. Il souligne avec force qu'il n'a jamais été dans ses intentions d'empiéter sur notre domaine.)

Le HCR donne encore des explications sur les circonstances qui l'amenèrent à se faire renseigner sur le refoulement des "cinq". Il laisse percer qu'il aurait été préférable d'être renseigné par Berne plutôt que par les journalistes alertés par M. Ziegler. (Je note à ce propos que M. Mumenthaler m'a confié que trois des "cinq" ont débarqué à Madrid, de l'avion de la compagnie Varig à laquelle la Swissair les avait confiés, et que deux retournèrent à Santiago.)

* B *

A toutes bonnes fins, je vous fournis quelques chiffres:

La contribution annuelle de la Suisse au HCR est de 1.300.000 francs, plus une réserve de 100.000 francs que nous pouvons affecter au HCR.

Par l'entremise du CICR, dont nous avons pris en charge les frais temporaires de mission au Chili (250.000 francs environ), nous avons livré à destination de la population pour 350.000 francs de lait en poudre et pour 480.000 francs de céréales.


René Keller

fr. 125.000.

rien en core
en 1974

pas certain
m. dans CEE -